

**ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL**



Hôtel Matignon  
Monsieur Jean Castex  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Copies :

Monsieur Nicolas Revel  
Directeur de Cabinet du Premier Ministre

Monsieur Olivier Véran  
Ministre des Solidarités et de la Santé

Dr Rachel Bocher  
Présidente de l'INPH

Pr Sadek Beloucif  
Président du SNAM-HP

Dr Norbert Skurnik  
Président de la CMH

Madame Zainab Riet  
Déléguée générale de la FHF

Dr Thierry Godeau  
Président de la Conférence des présidents de CME de CH

Le jeudi 9 juillet 2020

***Lettre recommandée avec AR***

Objet : Négociations avec les praticiens hospitaliers (Ségur de la Santé)

Monsieur le Premier Ministre,

Ce mercredi 8 juillet 2020, l'ensemble des intersyndicales représentatives des praticiens hospitaliers s'est rendu à une réunion du pilier « Carrières et rémunérations » du Ségur de la Santé. Vous connaissez le lent délitement de l'hôpital public et la pénurie grandissante des praticiens hospitaliers : perte d'attractivité des carrières hospitalières et impossibilité de fidéliser les personnels médicaux. L'attente est immense. Pourtant, après avoir exposé les demandes des praticiens, confortées par deux enquêtes distinctes réalisées en urgence (3 jours) à la suite des différentes propositions qui nous avaient été faites, atteignant près de 10 000 réponses, le ministre des

Solidarités et de la Santé a rapidement interrompu unilatéralement les négociations avec les praticiens hospitaliers, nous privant d'une négociation que nous avons imaginée longue et se terminant tard dans la nuit, comme cela a été le cas avec les personnels paramédicaux. Au passage, nous saluons le protocole trouvé, même si le compte n'y est pas tout à fait : ces personnels qui partagent le soin aux patients avec nous méritent amplement ce geste fort de la part de l'Etat.

Alors que chacun d'entre nous regagne son lieu d'exercice, en province pour nombre d'entre nous (Perpignan, Agen, Vannes notamment), nous recevons en fin de matinée une convocation pour une « ultime réunion » ce jeudi après-midi.

Nous ne pouvons tolérer ces méthodes brutales et incompréhensibles, surtout après congédié les praticiens hospitaliers. Si nous avons fait beaucoup d'effort – nous, nos collègues et nos familles – pour participer aux réunions du Ségur dans des délais de prévenance souvent discutables, il est physiquement et éthiquement impossible aux représentants d'APH-JM de répondre à une telle convocation.

De surcroît, nous n'avons pas les réponses écrites que nous a promises le ministre à nos questions. Comment avancer dans ces conditions ?

Les élections professionnelles de juillet 2019 ont mis en évidence que notre union syndicale « APH-JM » occupe 60 % des sièges du Conseil Supérieur des Professions Médicales chez les praticiens hospitaliers et les praticiens non titulaires, ce qui nous confère une représentativité majoritaire de ces praticiens. C'est bien la voix des praticiens qui a été portée hier et méprisée en nous annonçant une fin de non-retour.

Nous refusons d'être traités de cette façon, il ne s'agit pas d'un comportement respectueux de l'être humain. Et le respect de l'être humain, quand on est professionnel de santé, c'est sacré.

Nous refusons qu'une réunion soit improvisée dans un calendrier qui n'est pas compatible avec celui de ses représentants. Ce serait un déni de la représentativité et de la démocratie. Il faut savoir maîtriser ses décisions et ses emportements – le dialogue social impose le respect de l'autre et de ses opinions – et ne pas user du camouflet dans une négociation.

Nous demandons fermement la tenue de cette réunion « ultime » lundi 13 juillet 2020, et souhaitons l'obtention d'un accord, afin de permettre au ministre des Solidarités et de la Santé un « grand chelem » - pour reprendre ses propos - qui donnerait enfin une bouffée d'oxygène essentielle pour redonner espoir pour l'hôpital public et la santé de nos concitoyens.

A l'heure d'une deuxième vague de COVID annoncée par le ministère des Solidarités et de la Santé, et comme tous les jours et toutes les nuits de l'année, l'Etat doit pouvoir compter sur l'hôpital public et l'engagement sans faille de ses professionnels : nous vous demandons d'intercéder auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé pour nous donner d'urgence les moyens de travailler, fidéliser et recruter des praticiens en signant un protocole d'accord conforme à leurs attentes – et non des énièmes mesurette inefficaces qui continueraient à faire fuir les praticiens hospitaliers de l'hôpital - le lundi 13 juillet 2020. Nous sommes bien sûr prêts à vous rencontrer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Jacques Trévidic  
Président CPH  
Président APH

Jean-François Cibien  
Président AH  
Vice-président APH

Emanuel Loeb  
Président JM